

École de l'Écollectif – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1984

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS)

Adresse : 510 rue Union (des Quatre-Vents, pavillon Union); anciennement, 1591 du Rosaire (Notre-Dame-du-Rosaire) et 4076 boulevard de l'Université (du Touret)

Architecte : s.o.

Entrepreneur général : s.o.

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'Écollectif, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

[Voir fiches des différentes écoles qui accueillent l'Écollectif pour l'historique des bâtiments]

15 Mars 1983 (CC 83-2213) : un groupe de parents souhaite implanter une école « alternative » à Sherbrooke; les commissaires acceptent le principe de leur projet, mais remettent à plus tard sa concrétisation; on évoque l'utilisation possible de locaux disponibles à l'école *Marymount*¹

Avril 1983 : *La Tribune* présente un reportage sur les fondements et les valeurs qui sont au centre du projet d'école alternative²

1^{er} septembre 1983 (CC 83-2354) : les commissaires conviennent d'offrir le cours alternatif à tous les élèves de la Commission qui le souhaitent; la Commission réévaluera les besoins selon les inscriptions et l'implication des directions d'école et des enseignants; en d'autres mots, la Commission scolaire attend des propositions concrètes et laisse l'initiative aux parents et gestionnaires³

¹ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 175. Voir aussi, [s.n.], « École alternative : les parents déçus d'être obligés d'attendre », *La Tribune*, 21 mars 1983, p. A4.

² M. R., « Une journée dans une école alternative », *La Tribune*, 23 avril 1983, p. A6.

³ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 243-244.

26 juin 1984 (CC 84-2586) : les commissaires autorisent le projet d'école alternative de l'école Notre-Dame-du-Rosaire et acceptent de fournir les ressources humaines et financières nécessaires à ce projet (pour septembre 1984) [début de l'Écollectif]⁴

12 mars 1985 (CE 85-14251) : le Comité exécutif (CE) accepte le dépôt d'une demande d'augmentation de la clientèle à l'école alternative⁵

19 avril 1988 (CC 88-3757) : les commissaires procèdent au dépôt du document « Bilan de l'école alternative après 3 ans, 1984-1987 »⁶

11 juin 1990 (CC 90-4242) : les commissaires répondent négativement à la demande de l'Écollectif d'augmenter de 100 à 150 le nombre d'élèves acceptés; étant donné la disponibilité limitée des locaux à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, les commissaires refusent d'accorder l'augmentation pour l'année scolaire 1990-91, mais acceptent d'étudier la possibilité de l'augmenter pour l'année suivante⁷

20 mai 1991 (CC 91-4385) : les commissaires répondent négativement à la demande de l'Écollectif d'ajouter une classe supplémentaire; étant donné la disponibilité limitée des locaux à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, les commissaires refusent d'accorder l'augmentation pour l'année scolaire 1991-92, mais acceptent d'étudier la possibilité de l'augmenter pour l'année suivante⁸

⁴ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 75-76.

⁵ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 181.

⁶ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 110.

⁷ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 17 avril 1990 au 16 décembre 1991, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 32.

⁸ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 17 avril 1990 au 16 décembre 1991, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 148-149.

9 juin 1998 (C-PR-98-120) : le Conseil provisoire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) demande au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) de reconnaître la vocation particulière « d'école alternative pour les élèves du primaire » [reconnaissance demandée dans le contexte de refonte de la Commission scolaire – CSRS]⁹ [le MEQ refuse la demande; lettre de la ministre Pauline Marois du 16 septembre 1998]

17 avril 2001 (CC 2001-319) : les commissaires accordent le transport scolaire aux élèves inscrits dans le projet particulier de l'école¹⁰

19 mars 2002 (CC 2002-421) : les commissaires modifient l'acte d'établissement de l'Écollectif en vue de l'année scolaire 2002-2003; on souligne le déménagement au troisième étage du Touret¹¹ [voir dossier 1-57-248]

2002-2003 : première année scolaire de l'Écollectif dans les locaux du Touret

8 février 2005 (CE 2005-744) : le CE procède à la nomination d'une directrice pour les écoles du Touret et de l'Écollectif¹²

21 février 2006 (CC 2006-926) : les commissaires demandent au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de reconnaître le projet particulier de l'école avec sa pédagogie alternative pour les années scolaires 2006-07, 2007-08 et 2008-09¹³ [le MELS refuse la demande : lettre du ministre Jean-Marc Fournier du 18 juillet 2006]

⁹ Conseil provisoire de la Commission scolaire francophone 05-02, *Livre des délibérations*, 23 septembre 1997 au 9 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 71.

¹⁰ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 14 juin 1998 au 19 juin 2001, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 253-254.

¹¹ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2001 au 17 février 2004, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 54.

¹² CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 septembre 2001 au 20 septembre 2005, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 257.

¹³ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 mars 2004 au 28 novembre 2006, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 194-195.

17 février 2009 (CC 2009-1321) : les commissaires souhaitent relocaliser les élèves de l'Écollectif dans des locaux de l'école Quatre-Vents [pavillon Union, anciennement école Saint-Joseph] pour l'année scolaire 2010-2011, entre autres parce que la population scolaire de l'école du Touret est en constante augmentation¹⁴

21 avril 2009 (CC 2009-1349) : les commissaires conviennent d'accélérer le processus de relocalisation afin que le tout soit plutôt prêt pour l'année scolaire 2009-2010¹⁵

2009-2010 : première année scolaire de l'Écollectif dans les locaux du pavillon Union de l'école des Quatre-Vents

19 avril 2011 (CC 2011-1674) : les commissaires demande une dérogation à la ministre du MELS afin de reconnaître à l'école primaire de l'Écollectif son projet particulier (école à pédagogie alternative), pour les années scolaires 2011-12, 2012-13 et 2013-14; on souligne « attendu que l'école avait obtenu de la ministre de l'Éducation [...] une dérogation pour son projet particulier, jusqu'en 2006; Attendu qu'en 2006, les motifs du refus de reconnaître le statut particulier de l'école s'appuyaient notamment sur le caractère peu distinctif de l'école au plan pédagogique, compte tenu du renouveau pédagogique préconisé dans l'ensemble des écoles; Attendu que l'école a revu son projet éducatif [...] »¹⁶ [le MELS refuse la demande : lettre de la ministre Line Beauchamp du 2 août 2011]

¹⁴ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 229-230.

¹⁵ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 251.

¹⁶ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 18 août 2009 au 21 février 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 220-221.